



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

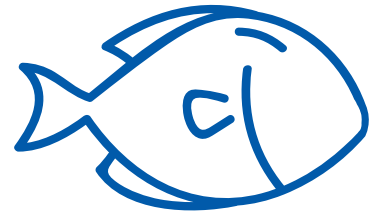


FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

# Pêche et Aquaculture

LES  
ÉTUDES



Étude sur la situation  
économique et financière  
des entreprises  
de mareyage

Données 2022





# SOMMAIRE

---

<b>AVANT PROPOS</b>	P.2
<b>À RETENIR</b>	P.4
<b>STRUCTURE DU SECTEUR</b>	P.5
<b>DYNAMISME ET POTENTIEL DU SECTEUR</b>	P.8
<b>INDICATEURS DE RENTABILITÉ</b>	P.9
<b>MAIN D'ŒUVRE ET ÉQUIPEMENTS</b>	P.13
<b>DIAGNOSTIC FINANCIER</b>	P.15
<b>SYNTHÈSE</b>	P.18
<b>REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES ET PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE</b>	P.19

# AVANT-PROPOS

Avec près de 500 entreprises pour 11 000 salariés le mareyage (au sens large du terme) est un acteur indispensable de la filière de la pêche française. Intermédiaire technique et commercial, le mareyage assure la valorisation quotidienne des produits de la pêche française auprès de ses clients de la grande distribution, grossistes, restaurateurs, poissonniers détaillants ainsi qu'à l'export.

## L'ACTIVITÉ DE MAREYAGE REPOSE AINSI SUR 2 PILIERS

- L'achat « en gros » de produits de la pêche frais ;
- La création de valeur ajoutée à partir des premières transformations réalisées sur ces approvisionnements.

Les entreprises de mareyage, majoritairement familiales et ancrées sur le littoral, assument une responsabilité sociétale et territoriale forte au sein de la filière :

### Une présence quotidienne aux achats sous les 34 criées françaises :

- 150 000 tonnes de produits de la mer ont ainsi été achetés par les mareyeurs en 2020 (ce qui représente 70 % du chiffre d'affaires des criées) ;
- Plus de 100 espèces travaillées;
- Un rôle de régulateur du marché est joué en cas d'engorgement ou de pénurie.

### Principal opérateur de la 1ère transformation des produits de la pêche en France :

- Travail majoritairement manuel : découpes, filetage, pelage, cuisson des crustacés...
- Une réactivité importante, livraison du client en jour A (de débarque) pour B ;
- Maîtrise sanitaire, de la qualité et de la traçabilité.

### Un savoir-faire au service de la production

- Adaptation quotidienne de l'offre particulièrement hétérogène à un marché de plus en plus standardisé ;
- Garantie et délais réduits de paiement aux producteurs par la mise en place de systèmes volontaires mutualisés de cautionnement des achats en criées.



## Rôle du mareyage au sein de la filière pêche

### Approvisionnement mareyage

#### Importation

Produit brut,  
intra-UE



#### Créée

150KT/an  
de produits de la pêche  
achetés en criée (70 %  
du CA des HaM)



#### Pêche



Chiffre d'affaires  
estimé du secteur  
**3,5 milliards €**

### Mareyage

**92,1 %**  
d'entreprises de - de  
**50 salariés**

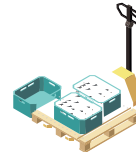
Achats de produits de la  
pêche frais



1<sup>ères</sup> transformations



Allotissements



**490**  
entreprises

Livraison client en jour A  
(produit débarqué) pour jour B



### Distribution

#### Restaurants



#### Poissonneries détaillantes ou GMS



#### Grossistes



#### Export

8 % du CA, Italie,  
Espagne, Portugal...



# À RETENIR

Le maillon du mareyage se **compose essentiellement de petites entreprises** (moins de 50 salariés). **Des opérations de croissance externe** ont toutefois été constatées sur la période 2015-2022, traduisant **le phénomène de concentration** qui touche le secteur.

Le mareyage est une activité à **très forte utilisation de main d'œuvre et à faible intensité capitalistique**. Son activité se caractérise également par le faible coût salarial moyen.

Les **marges commerciales** sont contraintes par le **cours des produits à l'achat** comme à **la vente**.

## En 2022

La **hausse du chiffre d'affaires est insuffisante pour couvrir l'intégralité de l'augmentation des coûts, ceci conduit à une baisse des performances économiques du secteur**.

Plus d'une entreprise sur quatre est déficitaire en 2022, ce qui traduit la fragilisation du secteur.

Malgré ces difficultés, **les entreprises de mareyage ont été créatrices d'emploi en 2022**.

La part de valeur ajoutée captée **par les charges de personnel est en hausse**.

Si le **niveau de fonds propres** est comparativement inférieur à celui des industries agroalimentaires (IAA) de province, **celui-ci reste en hausse** et est **jugé correct** en raison de la faible intensité capitalistique du secteur. Le faible poids financier des besoins en fonds de roulement est également caractéristique des secteurs de l'ultra-frais.

En moyenne, les entreprises de mareyage ont été en mesure de mieux rembourser leur PGE que celles des autres périmètres d'étude.

Le **taux d'endettement brut est en baisse** mais renoue **avec son niveau historique**.

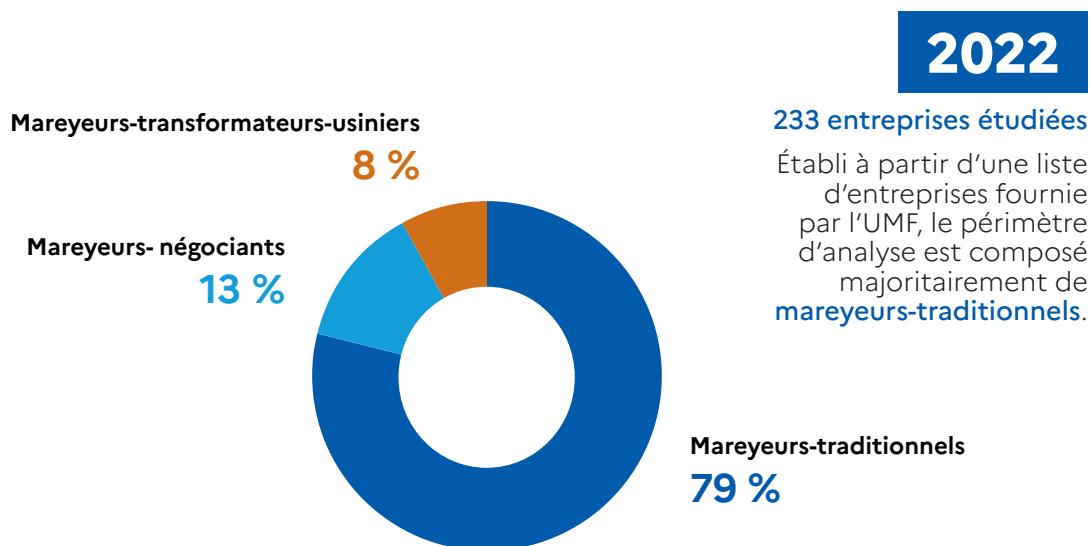




# STRUCTURE DU SECTEUR

## • Typologie des entreprises de mareyage

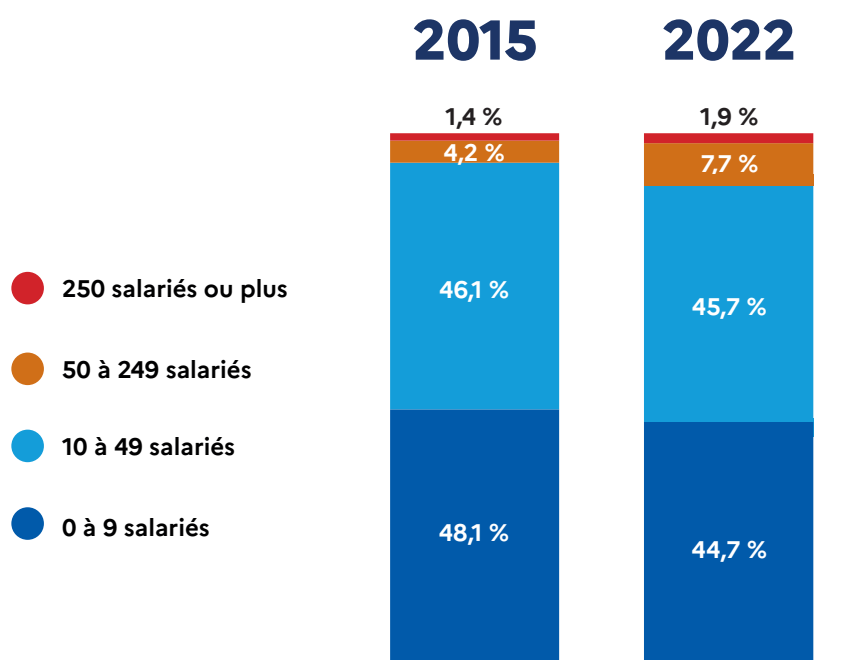
Répartition des entreprises selon leur activité



Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Septembre 2023

## • Une croissance de la taille des entreprises

Répartition des entreprises par taille en effectifs



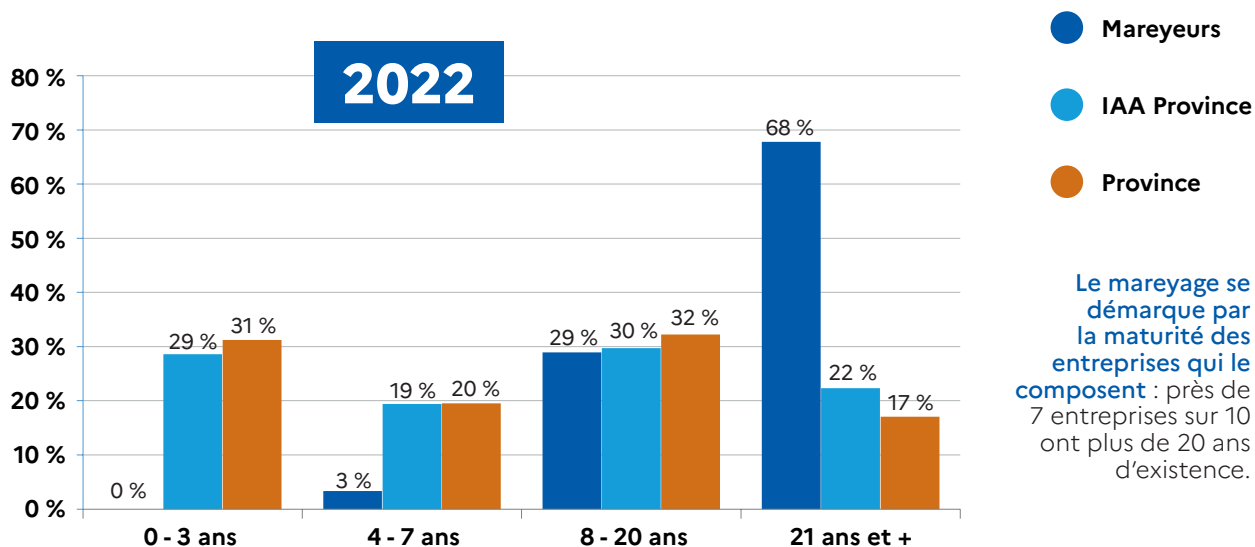
Si le secteur du mareyage est essentiellement constitué de petites entreprises (moins de 50 salariés), celles-ci tendent toutefois à s'agrandir. La période d'étude est également marquée par quelques opérations de croissance externe qui participent à modifier la répartition des entreprises.

En d'autres termes, le secteur du mareyage est touché par un phénomène de concentration.

Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Septembre 2023

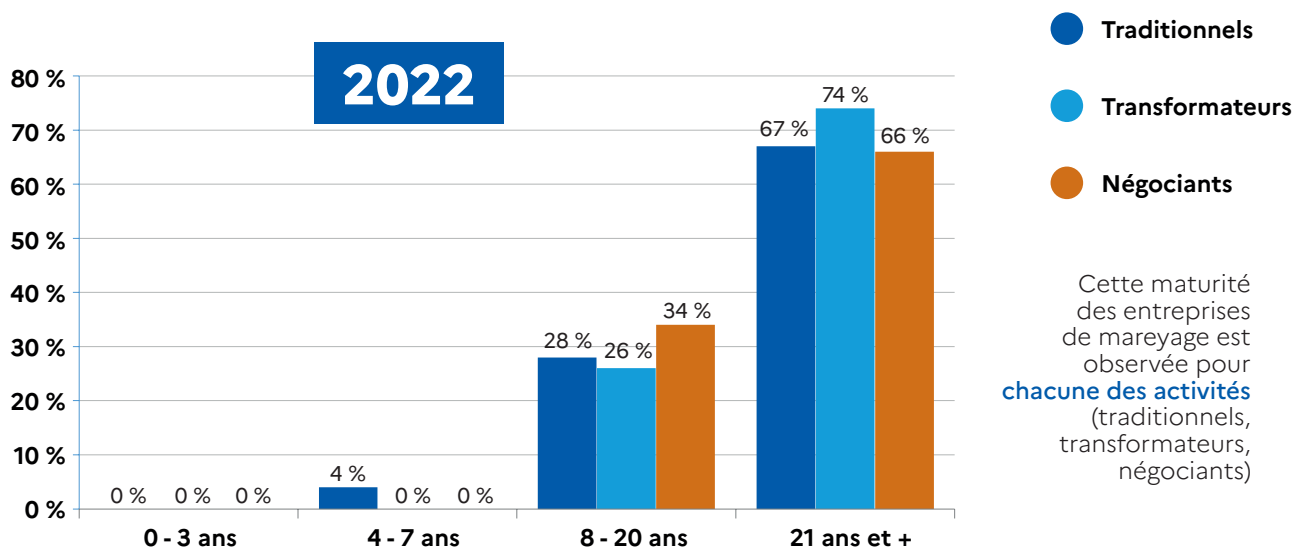
- Un secteur composé d'entreprises mûres avec un enjeu de transmission

Répartition des entreprises selon leur ancienneté et par secteur (%)



Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Septembre 2023

Répartition des entreprises selon leur ancienneté et par activité (%)



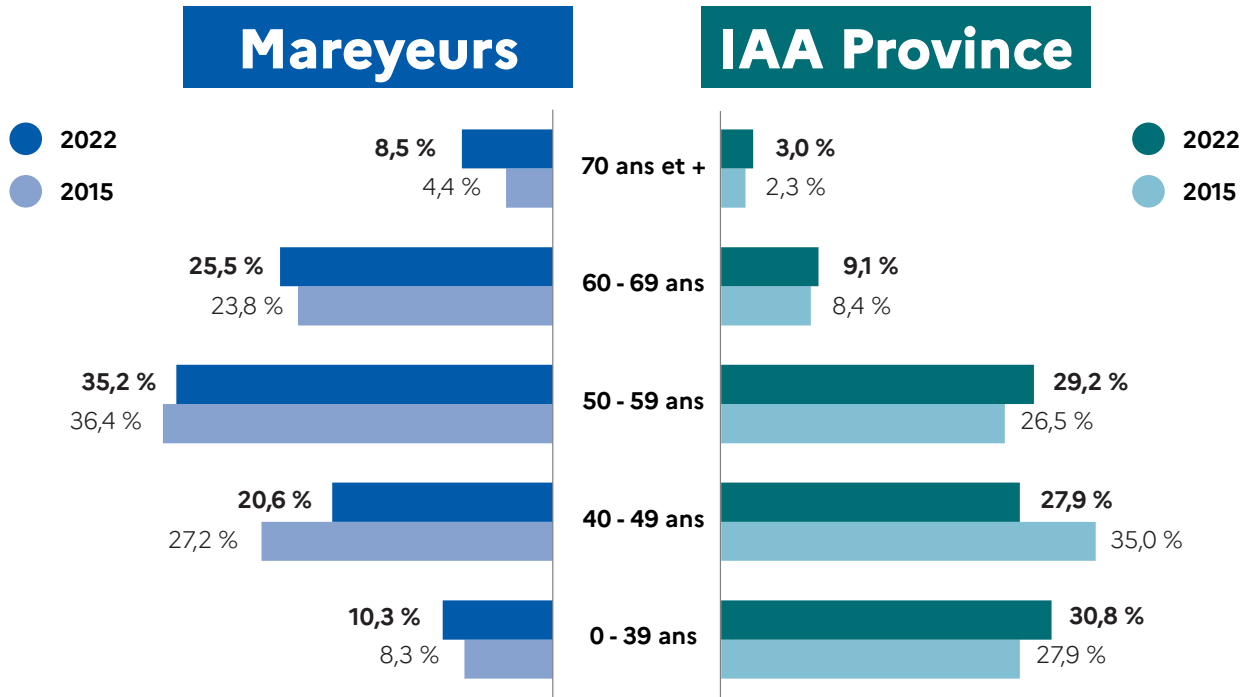
Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Septembre 2023

La profession du mareyage se caractérise par la faible part de ses jeunes dirigeants. La problématique de la transmission se pose avec plus d'acuité que dans les autres métiers de l'industrie de l'agroalimentaire.



## Répartition des entreprises selon l'âge des dirigeants (%)

La profession du mareyage se caractérise par la faible part de ses jeunes dirigeants. La problématique de la transmission se pose avec plus d'acuité que dans les autres métiers de l'industrie de l'agroalimentaire.



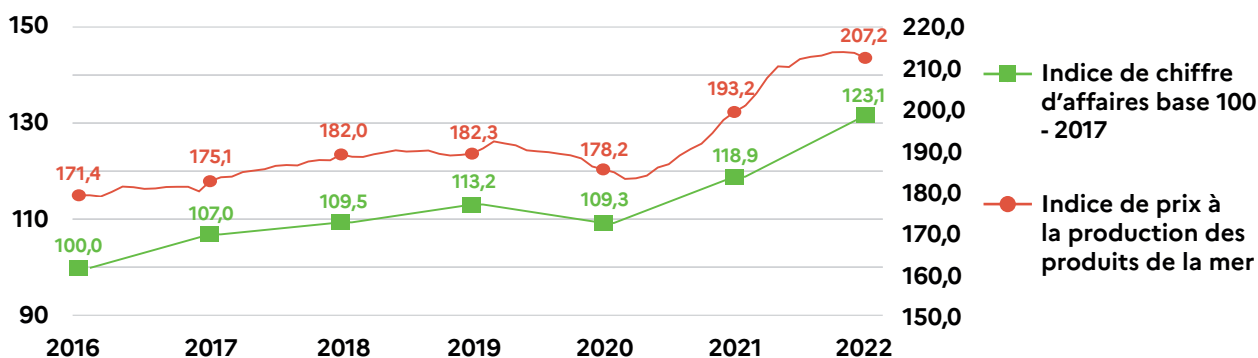
Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Septembre 2023



# DYNAMISME ET POTENTIEL DU SECTEUR

- Un chiffre d'affaires corrélé à l'indice des prix à la production

Évolution du chiffre d'affaires et de l'indice des prix à la production

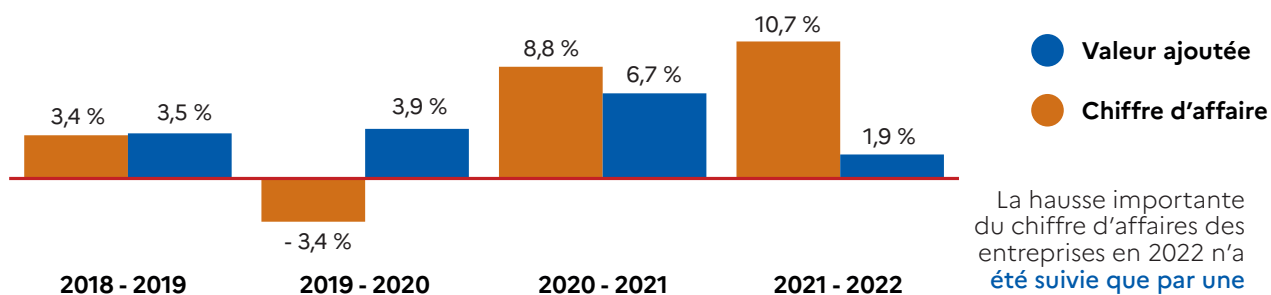


Source : Chiffres d'affaires : Banque de France, échantillon constant 2 ans par 2 ans, base 100 en 2017. Indice des prix à la production des produits de la mer : VISIOMer, calculs réalisés par le LEMNA  
Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Septembre 2023

Les variations de chiffre d'affaires sont liées aux variations du prix des produits de la mer à la production. Ainsi, **le rebond du chiffre d'affaires observé en 2021 pourrait s'expliquer par l'inflation importante des prix de la matière première.**

- Une hausse modérée de la valeur ajoutée (VA), plus faible que celle du chiffre d'affaires

Comparaison des variations du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée (Ensemble des secteurs (en %) - Échantillon constant 2 ans par 2 ans)



Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Septembre 2023

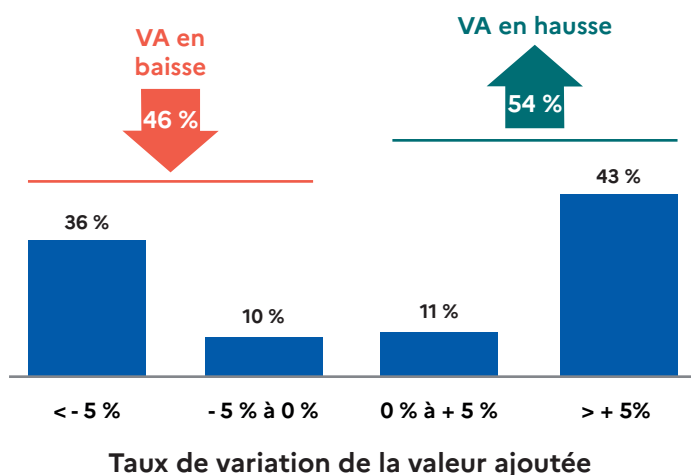
La hausse importante du chiffre d'affaires des entreprises en 2022 n'a été suivie que par une hausse modérée de la valeur ajoutée des entreprises de mareyage.

La hausse de valeur ajoutée est également **inférieure à celle des entreprises agroalimentaires** (+ 4,4 % entre 2021 et 2022)

# INDICATEURS DE RENTABILITÉ

- Une **évolution hétérogène** de la valeur ajoutée entre les entreprises du secteur

Répartition des entreprises selon la variation de la valeur ajoutée en 2022  
(en nombre d'entreprises dans le total)

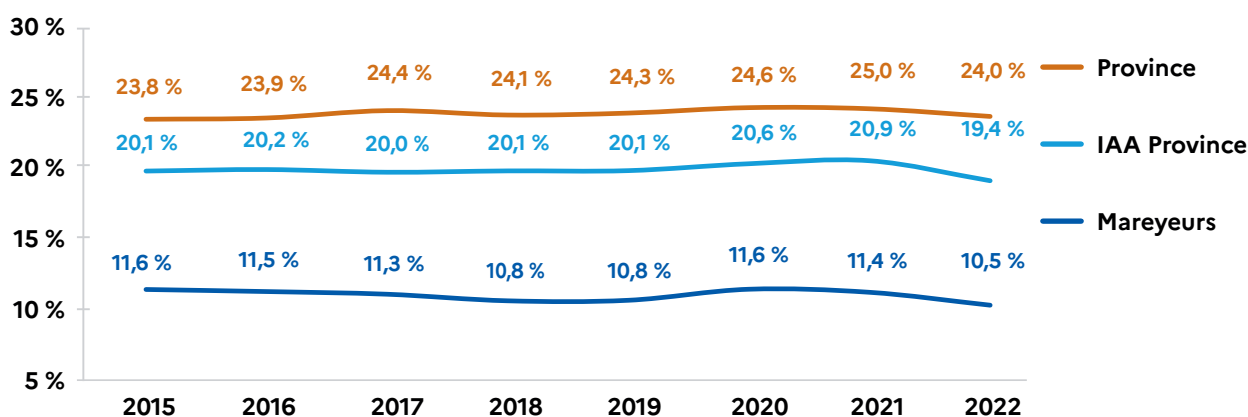


20 % des entreprises du secteur ont enregistré une baisse de la valeur ajoutée en 2021 et 2022. Ces dernières dégagent ensemble 12 % de la valeur ajoutée en 2022.

Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Septembre 2023

- Un secteur à faible taux de valeur ajoutée

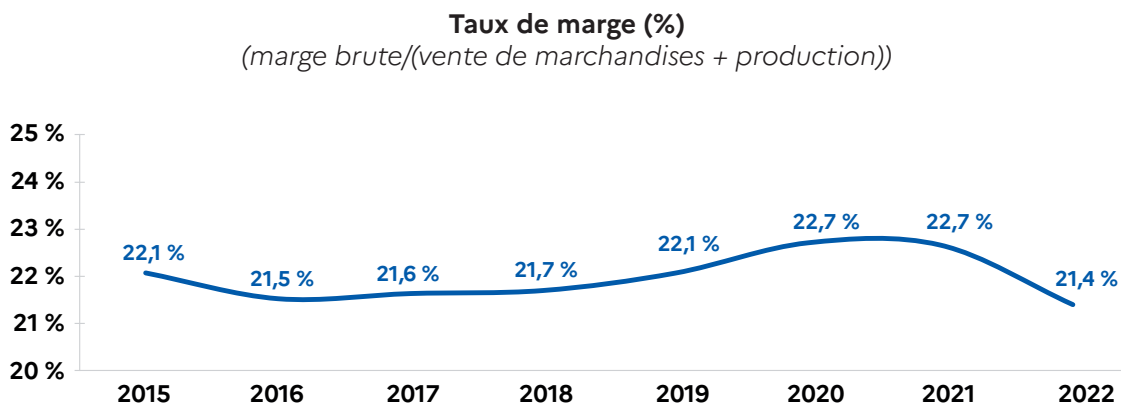
Taux de valeur ajoutée en %  
(Valeur ajoutée / Chiffre d'affaires)



Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Septembre 2023

Après avoir connu une certaine stabilité en 2021, **le taux de valeur ajoutée est en baisse en 2022 - à l'image de ce qu'il s'est passé pour l'ensemble de l'IAA.**

## • Une dégradation du taux de marge en fin de période

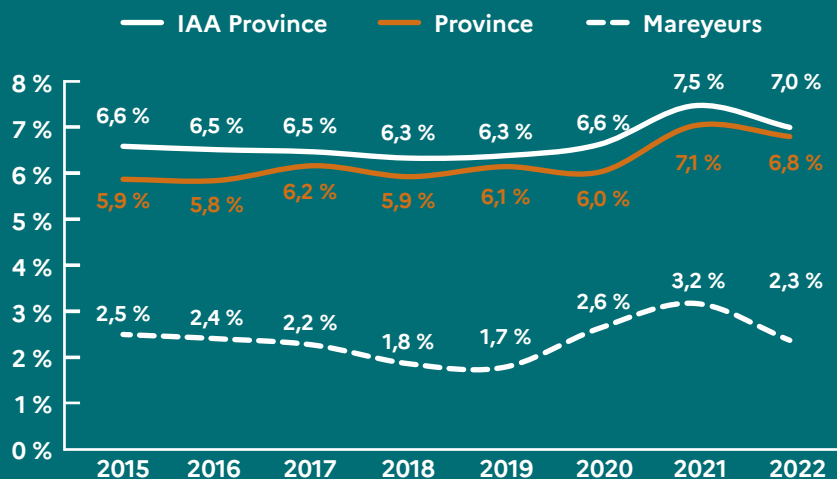


Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Septembre 2023

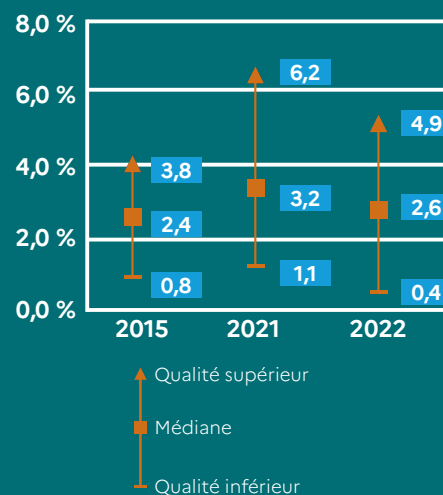
N'ayant pas été en mesure de répercuter l'entièreté de la hausse des prix d'achats à leurs clients, les entreprises de mareyage ont vu leur marge se replier et atteindre la valeur la plus basse de la période.

## • Un niveau de rentabilité faible, mais en hausse depuis 2020

**Taux de marge brute d'exploitation en %**  
(*Excédent brut d'exploitation / Chiffre d'affaires*)



À l'image de la tendance observée pour le taux de valeur ajoutée, le taux de marge brute d'exploitation diminue de près d'un point en 2022 par rapport à 2021.

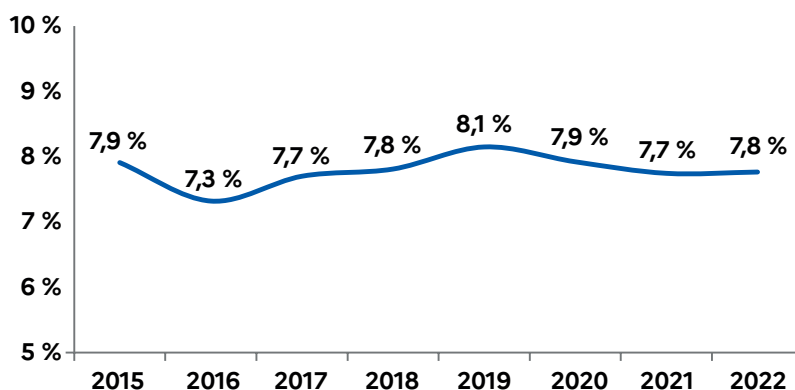


La diminution du taux de marge brute d'exploitation touche l'ensemble des entreprises du secteur.

Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Septembre 2022

## • Des frais généraux maîtrisés

**Poids des frais généraux dans le chiffre d'affaires (%)**  
(frais généraux = charges externes – achats de sous-traitance – intérim)

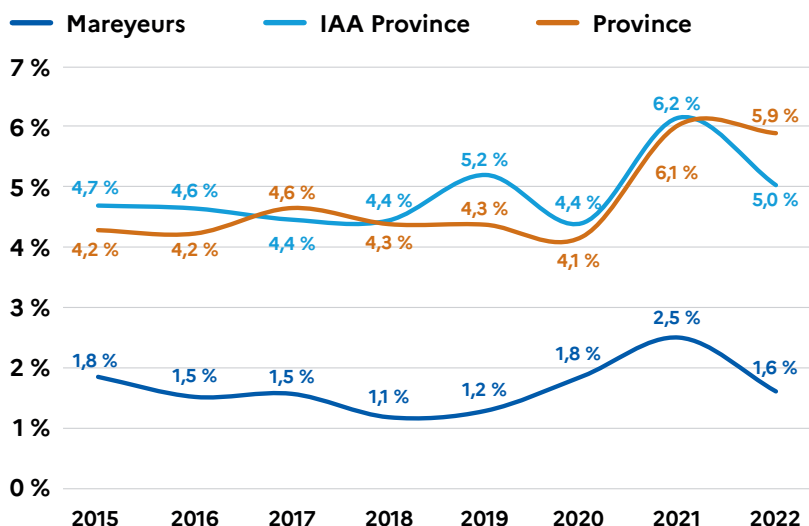


Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Septembre 2023

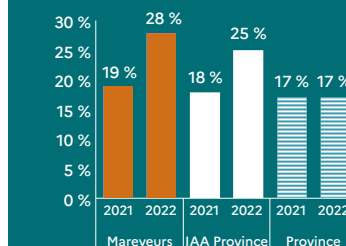
En 2022, les frais généraux semblent continuer d'être maîtrisés par les entreprises de mareyage **ce qui limite de fait la perte de valeur ajoutée.**

## • Résultat courant avant impôts

**Taux de résultat courant avant impôts en %**  
(résultat courant avant impôts / chiffre d'affaires)



**Part des entreprises déficitaires**  
(en nombre d'entreprise)



2022 est marquée par une hausse significative de la part d'entreprises de mareyage déficitaires qui passent de 19 % en 2021 à 28 % en 2022

Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Septembre 2023



- Une activité à forte intensité de **main d'œuvre**

Répartition de la valeur ajoutée :



**LE PERSONNEL (SALAIRES + CHARGES)**



**L'ENTREPRISE (AUTOFINANCEMENT)**



**L'ÉTAT (IMPÔTS)**



**LES PRÊTEURS (INTÉRÊTS)**



**LES ASSOCIÉS (DIVIDENDES)**

Mareyage		IAA Province	
2021	2022	2021	2022
69 %	73 %	56 %	56 %
13 %	3 %	21 %	20 %
9 %	8 %	10 %	11 %
1 %	1 %	2 %	3 %
7 %	14 %	10 %	11 %

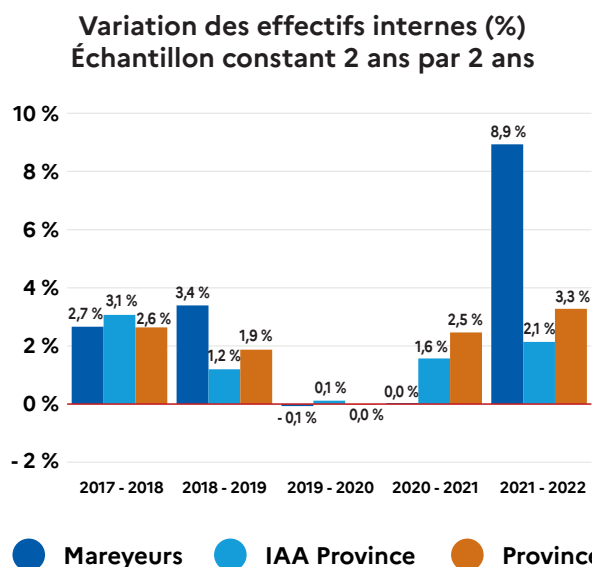
Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Septembre 2023

Le poids du **personnel du secteur est en hausse en 2022 par rapport à 2021**. Le taux de variation des effectifs augmente en effet de 9 % dans le secteur du mareyage, contre 2 % sur les industries agroalimentaires. Par ailleurs, la part de valeur ajoutée rétribuée aux associés augmente en 2022, ceci permet de compenser leur plus faible rétribution des années précédentes.

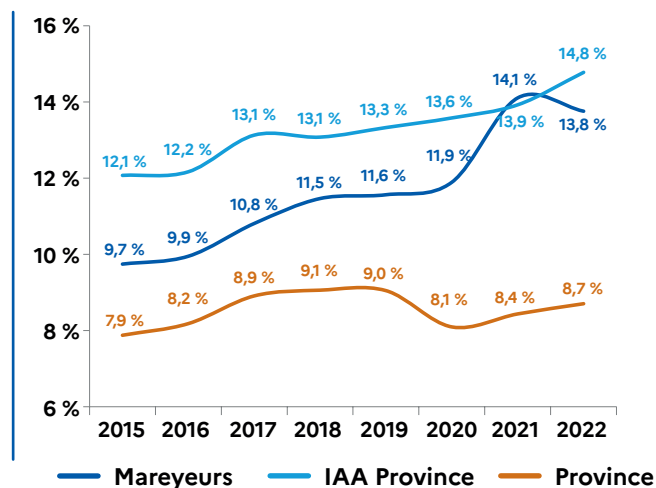


# MAIN D'ŒUVRE ET ÉQUIPEMENTS

## • Une augmentation des effectifs en 2022



**Poids du personnel intérimaire dans les charges de personnel totales (en %)**

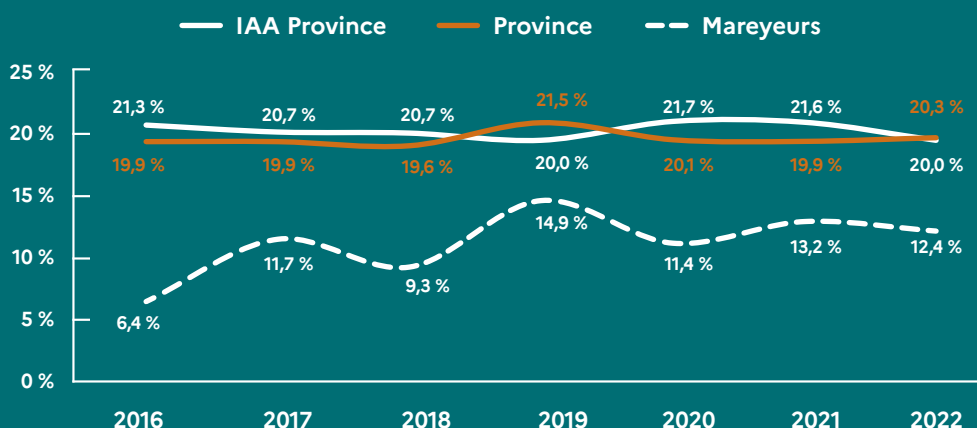


Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Septembre 2023

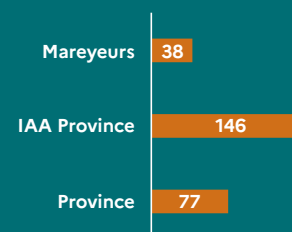
Malgré la conjoncture difficile, le secteur est marqué par une **forte augmentation de l'effectif interne en 2022 ce qui traduit la création d'emplois**. Le poids du personnel l'intérimaire est quant à lui légère baisse mais reste important. Ceci traduit notamment les **difficultés de recrutement** actuellement rencontrées par les entreprises de mareyage.

## • Un secteur qui reste peu capitalistique

**Taux d'investissement d'exploitation (%)**  
(investissement d'exploitation / Valeur ajoutée)



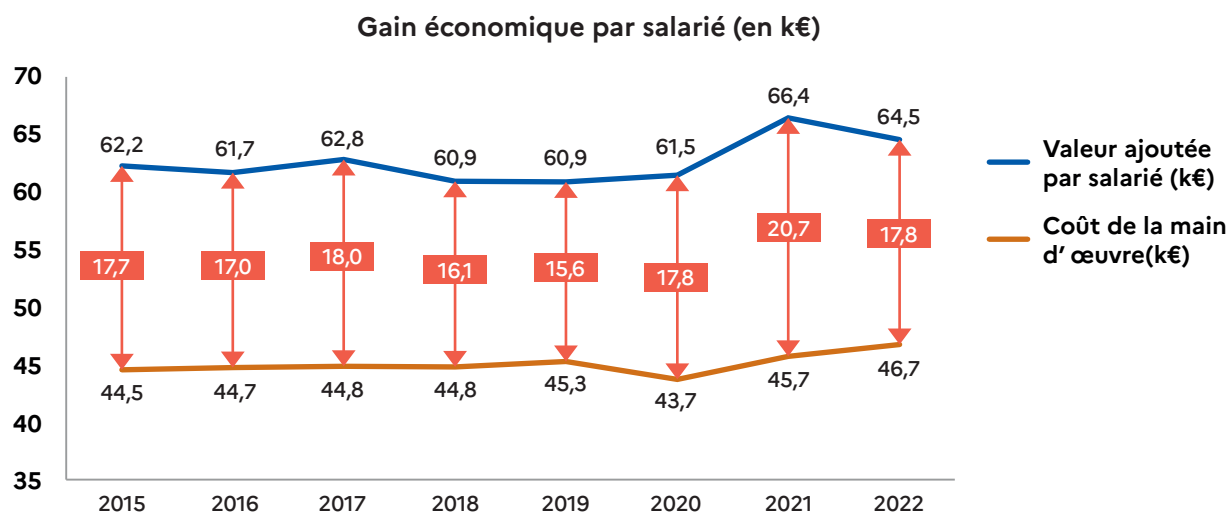
**Équipement productif par salarié (k€)**  
(hors terrains et constructions)



Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Septembre 2023



## • Coût et rendement du travail



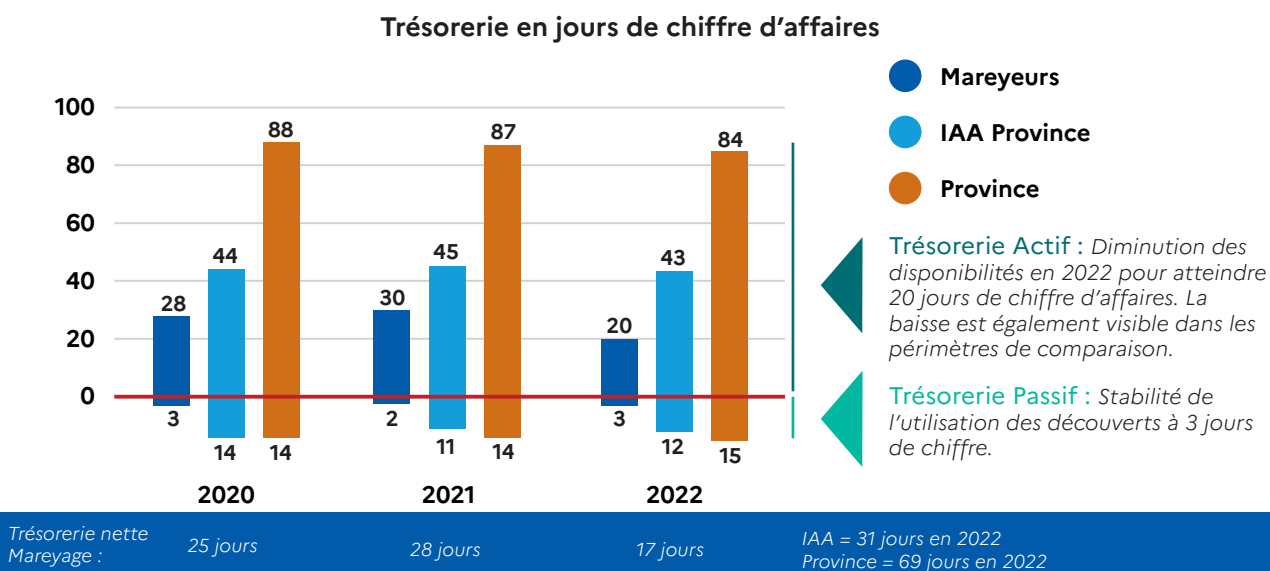
Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Septembre 2023

**Le rendement de la main d'œuvre est baissé en 2022 par rapport à 2021.** Il regagne son niveau d'avant crise.



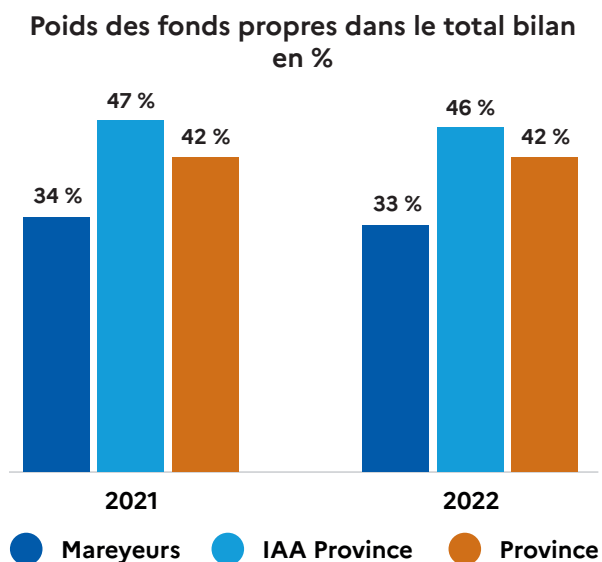
# DIAGNOSTIC FINANCIER

## • Des trésoreries en baisse



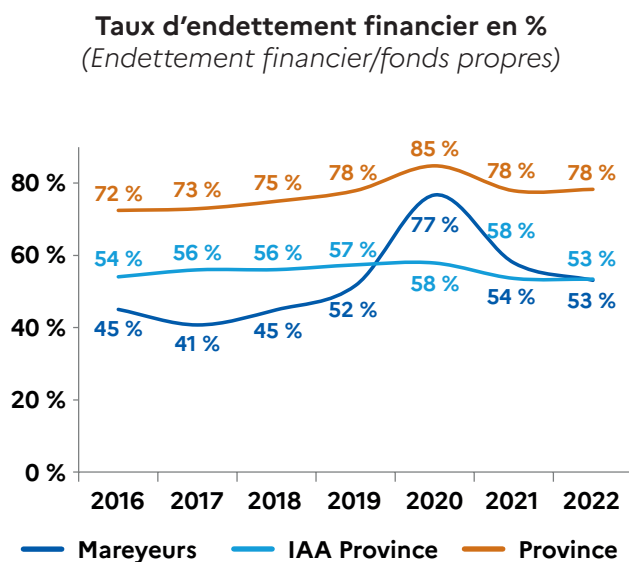
Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Septembre 2023

## • Des structures financières correctes



### Un niveau de fonds propres correct

Les fonds propres restent relativement stables en 2022. Il s'agit d'un niveau correct pour un secteur peu capitalistique et qui a de faibles besoins en fonds de roulement (produits ultra-frais, peu de stocks).



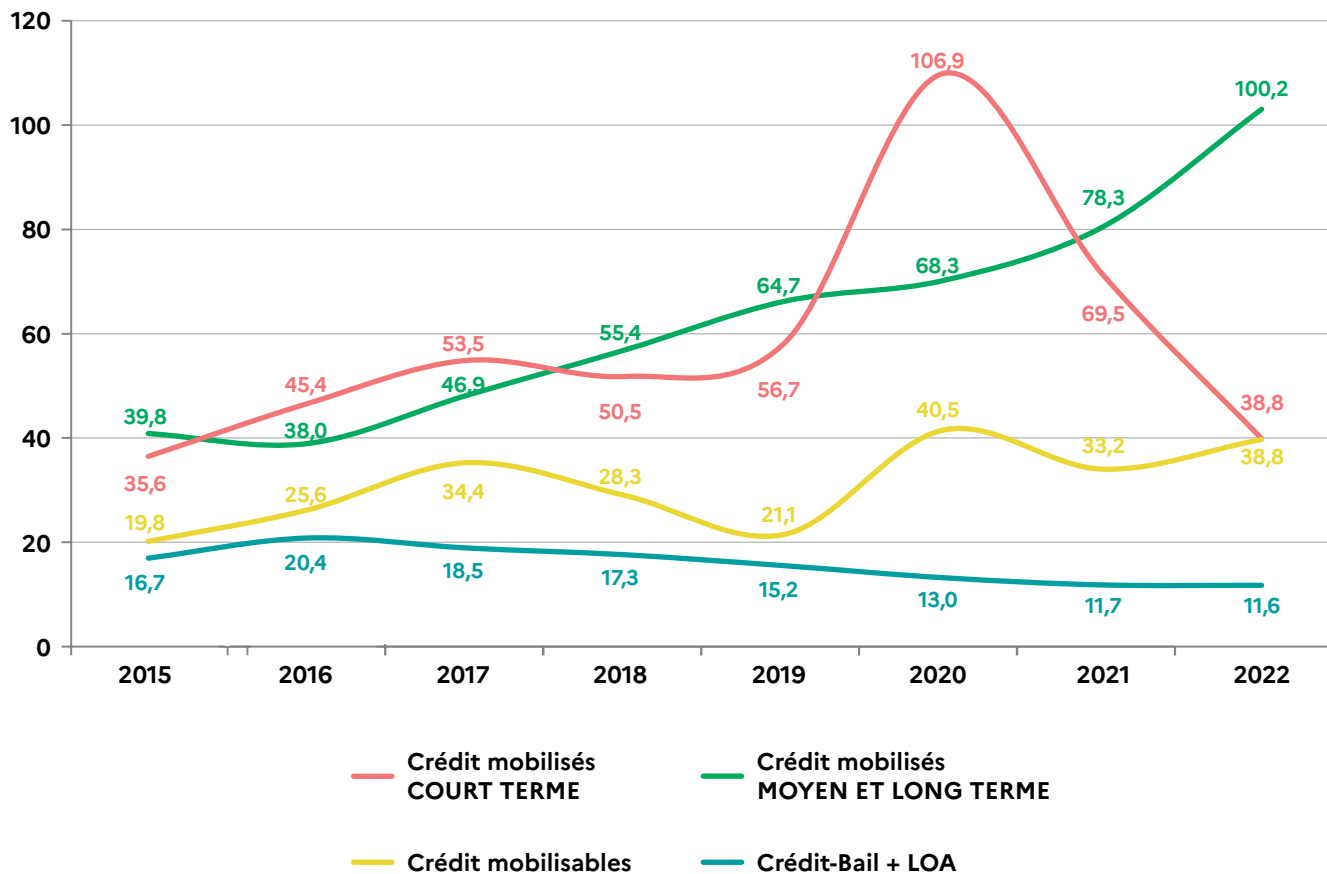
### Baisse du taux d'endettement en 2022

Le taux d'endettement continue à baisser en 2022 après la hausse marquée en 2020. Celui-ci **se rapproche de son niveau d'avant crise**.

Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Septembre 2023

## • Encours de crédits déclarés

Crédits déclarés (toutes tailles de chiffres d'affaires) (M €)



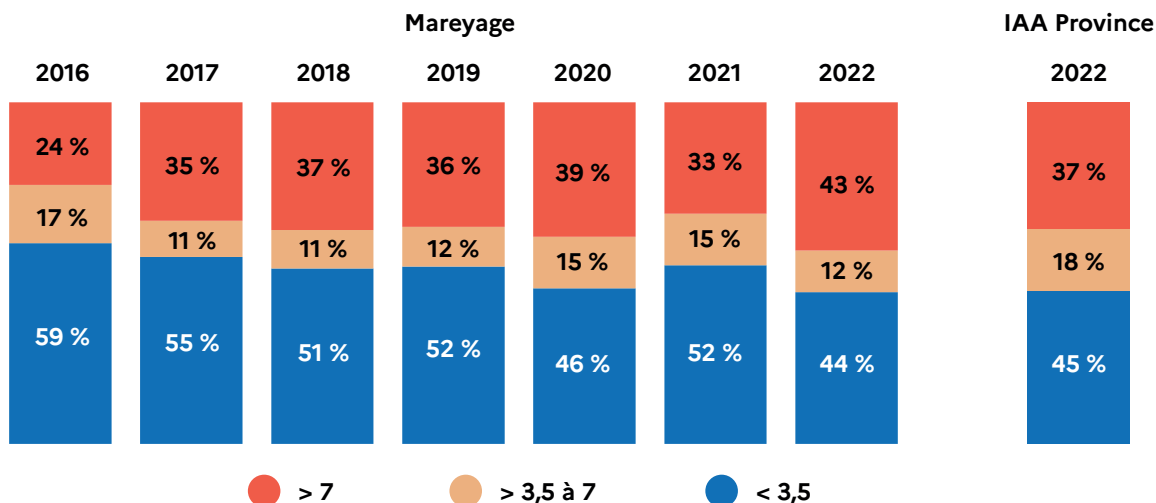
Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Septembre 2023

En moyenne, **les entreprises du secteur ont été en mesure de mieux rembourser leurs PGE** que celles des autres périmètres d'étude. Cette gestion prudente peut également témoigner d'une sous-utilisation de ces derniers.



## • Une capacité de remboursement dégradée

Répartition des entreprises du mareyage selon leur capacité de remboursement



En 2022, 43 % des entreprises du secteur disposent d'une capacité de remboursement à plus de 7 ans. Cet indicateur témoigne là aussi de la difficulté que peuvent avoir certaines entreprises à rembourser.

Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Septembre 2023



# SYNTHÈSE

	Mareyeurs						IAA Province						Province					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Valeur ajoutée / Chiffre d'affaires (%)	11,3%	10,8%	10,8%	11,6%	11,4%	10,5%	20,0%	20,1%	20,1%	20,6%	20,9%	19,4%	24,4%	24,1%	24,3%	24,7%	24,6%	24,0%
Excédent brut d'exploitation / Chiffre d'affaires (%)	2,2%	1,8%	1,7%	2,6%	3,1%	2,3%	6,5%	6,3%	6,4%	6,6%	7,5%	7,0%	6,2%	5,9%	6,1%	6,0%	7,0%	6,8%
Taux d'investissement brut global (%)	12,8%	15,0%	18,5%	13,8%	16,9%	14,2%	34,3%	36,5%	36,6%	28,4%	27,1%	26,0%	54,6%	38,7%	45,1%	55,3%	45,2%	67,9%
Taux d'investissement d'exploitation (%)	11,7%	9,3%	14,9%	11,3%	13,2%	12,4%	20,7%	20,6%	20,0%	21,6%	21,6%	20,0%	19,9%	19,6%	21,5%	19,9%	19,9%	20,3%
Degré d'obsolescence des immobilisations d'exploitation (%)	56,2%	57,5%	56,5%	57,0%	57,2%	58,2%	59,2%	59,4%	59,8%	60,8%	60,8%	61,3%	50,1%	50,5%	50,6%	50,9%	50,5%	50,2%
Immobilisations corporelles par salarié (k€)	55,5	56,4	59,8	63,2	66,9	64,7	175,5	179,5	189,2	198,5	205,2	208,3	116,9	118,5	122,0	125,1	127,8	131,2
Valeur ajoutée dégagée par € d'immobilisations corporelles (€)	1,062	1,001	0,944	0,932	0,943	0,918	0,419	0,406	0,392	0,376	0,383	0,384	0,528	0,524	0,517	0,482	0,525	53,6%
Valeurs ajoutée / Effectifs	62,8	60,9	60,9	61,5	66,4	64,5	75,3	74,7	76,0	76,4	80,1	81,5	66,3	66,6	68,0	65,2	70,7	73,1
Charges de personnel moyennes par salarié (€)	44,8	44,8	45,3	43,7	45,7	46,7	46,1	46,3	47,3	47,3	48,5	49,2	47,5	48,1	48,8	47,5	50,1	51,8
Poids des fonds propres sur le total du bilan (%)	34,7%	34,9%	33,6%	33,2%	34,4%	34,1%	46,0%	46,1%	46,1%	46,5%	47,3%	46,5%	43,3%	42,8%	42,3%	41,0%	41,7%	42,2%
Taux d'endettement financier (%)	40,7%	45,2%	51,5%	76,7%	57,9%	53,1%	56,0%	55,9%	57,2%	57,7%	53,6%	53,4%	72,9%	74,8%	77,8%	84,5%	77,9%	78,3%
Part de l'endettement bancaire dans l'endettement financier	52,9%	63,7%	56,7%	65,3%	68,6%	61,7%	48,8%	48,0%	47,4%	48,7%	47,5%	46,0%	47,0%	46,6%	46,4%	49,7%	49,6%	47,5%
Capacité de remboursement (années de capacité d'autofinancement)	3,1	2,5	4,5	4,3	3,1	3,6	3,3	3,5	3,4	3,7	3,0	3,1	5,1	5,3	5,4	6,2	4,7	4,4
Poids des besoins en fonds de roulement d'exploitation en jours de chiffre d'affaires	13,7	13,0	13,1	11,4	8,4	9,8	68,6	71,4	73,3	70,7	68,3	63,3	29,4	29,9	30,7	29,6	25,3	28,7

# REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES ET PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

La présente synthèse a été réalisée par l'Union du Mareyage Français à partir des résultats de l'étude « Situation économique et financière des entreprises de mareyage – Baromètre ACSEL de la Banque de France ». Les ratios présentés reposent sur les données comptables (bilans) des entreprises du périmètre de l'étude. Cette population d'entreprises fait l'objet d'un traitement méthodologique conforme aux normes définies par la Direction des Entreprises de la Banque de France.

## **Périmètre cible : « MAREYEURS » :**

- Liste d'entreprises dont le siège social est localisé en France, fournie par l'Union du Mareyage Français ;
- 233 entreprises, dont 188 entreprises réalisant plus de 750 000€ de chiffre d'affaires ;
- En cours d'analyse, ce périmètre pourra être ponctuellement décomposé en 3 sous-groupes :
  - « Traditionnel » : Mareyeurs traditionnels ;
  - « Transformateurs » : Mareyeurs-transformateurs-usiniers ;
  - « Négociants » : Mareyeurs-négociants.

## **Périmètre de comparaison : « IAA Province » :**

- Ensemble des entreprises dont le siège social est localisé en France hors Île-de-France de l'industrie agro-alimentaire ;
- Divisions NAF Insee 10 (Industries alimentaires) et 11 (Fabrication de boissons).

## **Périmètre de référence : « Province » :**

- Ensemble des entreprises dont le siège social est localisé en France hors Île-de-France ;
- Tous secteurs d'activités.

L'étude présente des ratios moyens basés sur des échantillons glissants sur cinq ans pouvant se traduire par des variations d'échantillon d'une année sur l'autre. Le volet « PANORAMA » porte sur toutes les sociétés des secteurs marchands enregistrées au RCS quel que soit leur niveau de chiffre d'affaires ou d'effectifs. Dans les deux volets d'analyse financière (« Dynamisme et potentiel du territoire » et « diagnostic financier »), les échantillons de comparaison et de référence écartent les exploitants agricoles, les commerçants et artisans (entreprises individuelles), les autoentrepreneurs, les banques, les collectivités territoriales et les services publics. Les données financières présentées dans le « DYNAMISME et POTENTIEL du TERRITOIRE » et « DIAGNOSTIC FINANCIER » portent exclusivement sur les entreprises avec bilan transmis à la Banque de France, dont le chiffre d'affaires est supérieur à 750 000 €.

La période d'étude est 2015-2022 pour le panorama ainsi comme le volet financier.







## LES ÉTUDES

Étude sur la situation économique et financière des entreprises de mareyage -  
Données 2022  
**édition décembre 2023**

Directrice de la publication : Christine Avelin  
Rédaction : direction Marchés, études et prospective  
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial  
Photographie : macrovector/freepik.com - Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex  
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ [www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)

 FranceAgriMer  
 @FranceAgriMerFR

  
FranceAgriMer  
ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER